



## Communiqué de presse

Paris, 8 mars 2019

### **Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, annonce un plan d'action pour renforcer la prise en charge de l'endométriose**

A l'occasion de la **journée des droits des femmes** et pour clôturer la semaine européenne de prévention et d'information consacrée à l'endométriose, Agnès Buzyn a visité ce vendredi 8 mars, le centre de l'endométriose de l'hôpital Saint Joseph (Paris 14e) et y a annoncé un plan d'action construit autour de trois axes et dont les principales mesures sont :

#### Détecter précocement l'endométriose :

- **Rechercher les signes d'endométriose dans les nouvelles consultations obligatoires** du calendrier de suivi médical de l'enfant et de l'adolescent, à [11-13 ans et 15-16 ans](#) pour les jeunes filles
- Intégrer la recherche de signes d'endométriose dans les **consultations dédiées à la santé sexuelle des jeunes filles entre 15 et 18 ans** réalisées par les médecins ou les sages-femmes et mobiliser également les **services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé**.
- **Renforcer la formation** sur les signes d'alerte, le diagnostic et la prise en charge de premier recours de l'endométriose dans la **formation initiale et continue** des professionnels de santé concernés.

#### Mieux accompagner les femmes et rendre simples et cohérents les parcours de soins :

- **Pour éviter les parcours de soins erratiques** et renforcer l'égal accès aux soins dans tous les territoires, **chaque région doit identifier sa « filière endométriose »** regroupant l'ensemble des professionnels (de ville comme hospitaliers ; médecins généralistes, gynécologues, chirurgiens, sages-femmes, psychologues etc.) et associations de patientes ayant l'expertise de cette pathologie.
- Sous l'égide du ministère, un **groupe de travail national** sera rapidement mis en place pour définir le contour de ces filières, d'ici l'été. **Les ARS devront ensuite formaliser ces « filières endométriose »**, en lien avec les représentants des professionnels de santé et les associations spécialisées de patientes, d'ici la fin de l'année 2019.
- **La prise en charge de la douleur et des troubles de la fertilité** devront faire l'objet d'une vigilance particulière dans ces parcours.

Mieux informer sur cette maladie encore trop souvent méconnue du grand public, des femmes et des professionnels de santé :

**En complément des campagnes d'information et de communication des associations que le ministère continuera de soutenir,**

- **Mobiliser les outils de communication des acteurs de santé publique et notamment Sante.fr pour faire connaître la maladie et sa prise en charge**
- **Mobiliser** sur ce sujet **le service sanitaire des étudiants en santé**, dans le cadre des interventions sur la santé sexuelle, pour informer les élèves dans les collèges et les lycées sur la maladie et sensibiliser les futurs professionnels de santé.
- **Encourager à faire de l'endométriose un champ de recherche à part entière**. La ministre a demandé à l'Inserm de renforcer la communication scientifique à la fois vers la communauté des professionnels et chercheurs pour la valoriser la recherche dans ce domaine, mais aussi avec des outils de pédagogie à destination du grand public pour que les nouvelles connaissances sur la maladie soient partagées.

Au cours de la visite, la ministre a échangé avec les patientes du centre de l'endométriose, ainsi que des professionnels de santé, hospitaliers et de ville, qui participent au réseau ville-hôpital « ResEndo » porté par le Groupe hospitalier Paris Saint Joseph.

Agnès Buzyn a également réuni les parties prenantes (associations de patientes et collègues professionnels des professionnels de santé) **dans une table-ronde** pour aborder les difficultés actuellement rencontrées par les femmes atteintes d'endométriose, comprenant le manque d'information du grand public et de formation des professionnels, les parcours de soins parfois chaotiques, mais aussi les voies d'amélioration et les pistes de recherche.

Prenant l'engagement que **l'ensemble des parties prenantes soit associé aux travaux** de mise en place de ce plan d'action, la ministre a réaffirmé **sa volonté d'apporter des réponses concrètes** aux femmes touchées par cette maladie complexe et douloureuse, et qui la vivent trop souvent et pendant de longues années en silence faute de diagnostic ou de prise en charge adaptée.

**Contact presse :**

[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)